



UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
Service des Affaires  
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 034  
Séance du 5 juillet 2019**

Président : M. Pasquale Mammone  
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

**Approbation du marché global de performance énergétique**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum =*

*Acquisition de la délibération =*

*moitié des membres en exercice présents ou représentés  
majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 36*

*Nombre de membres présents : 18*

*Nombre de membres représentés : 8*

*Nombre de vote pour : 25*

*Nombre de vote contre :*

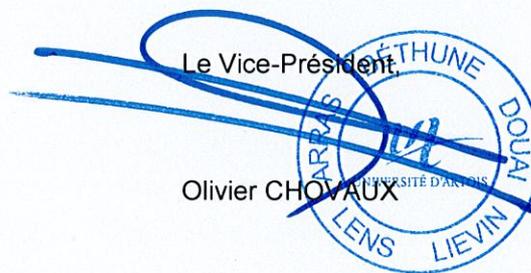
*Nombre d'abstentions : 1*

Le marché global de performance énergétique, tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.

Fait à Arras, le 5 juillet 2019

Le Vice-Président,

Olivier CHOVAUX



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr

# MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUILLET 2019

*Additif suite à la commission d'examen des offres du 3 juillet 2019*

Société retenue	: <b>ENGIE COFELY</b>
Montant de la tranche ferme	: <b>5 724 334,53 € ht</b>
Montant de la tranche optionnelle	: <b>883 632, 60 € ht</b>
Montant total TF + option	: <b>6 607 967,13 € ht</b>

## Décomposition par poste :

Poste P1	: <b>1 784 907,01 € ht</b>
Poste P2	: <b>1 484 858,10 € ht</b>
Poste P3	: <b>1 047 357, 00 € ht</b>
Poste P6 investissement tranche ferme	: <b>1 407 212,42 € ht</b>
Poste P6 tranche optionnelle	: <b>883 632,60 € ht</b>

## MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

En application de l'article L712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration est sollicité pour approuver le marché global de performance énergétique qui sera signé par M. le président, et dont le montant est estimé à 7,5 M€ TTC plus 3,4 M€ TTC d'investissement(P6) dont 1,3 optionnel.

La durée du marché est de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Conformément à la délibération du conseil d'administration du 6 juillet 2018, les crédits d'investissement seront disponibles en 2020 et 2021 pour la tranche ferme, le cas échéant, en 2023 pour la tranche optionnelle.

**Un additif sera remis en début de séance** aux membres du conseil d'administration pour préciser :

- La société retenue
- Le montant global du marché
- Le montant détaillé par poste (P1, P2, P3)
- Le montant des investissements (P6)
- L'assistant au maître de l'ouvrage (HEXA INGENIERIE) présentera en séance les principales caractéristiques du marché et le détail des investissements (P6 travaux fléchés, P6 travaux libres)

## RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 2010, l'université d'Artois a confié à des sociétés d'exploitation pour une durée de six ans, la conduite, l'exploitation, la maintenance, le renouvellement et la garantie totale des installations de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude de ses bâtiments. Les bâtiments chauffés à l'électricité et plus généralement les installations électriques et de distribution d'eau ne sont pas reprises dans ces marchés.

Le marché est composé de trois lots :

- Lot 1 : tous les sites hors IUTs de Lens et Béthune (société ENGIE)
- Lot 2 : site de l'IUT de Lens (société ENGIE)
- Lot 3 : site de l'IUT de Béthune (société IDEX)

Les prestations réalisées sont les suivantes :

- Fourniture de combustible (P1), sous la forme d'un Marché Température avec Intéressement (MTI), incluant des engagements de résultat.
- Entretien courant (P2)
- Garantie totale décomposée en P3/1 (réparations) et P3/2 (remplacement programmé des équipements sur la durée du contrat).

Pour la saison 2016/2017, les coûts respectifs de chaque prestation s'élevaient à :

- |        |               |
|--------|---------------|
| - P1   | 483 115 € TTC |
| - P2   | 115 362 € TTC |
| - P3/1 | 29 994 € TTC  |
| - P3/2 | 102 692 € TTC |

Les consommations ont fortement diminué depuis la mise en place de ces marchés. A périmètre identique, la consommation de gaz a baissé d'environ 30%. La dépense en euros a pu ainsi, à périmètre constant, diminuer d'environ 100 000€ en valeur 2017.

Ce type de contrat est devenu insuffisant pour respecter **les objectifs ambitieux de la loi de transition énergétique** qui renforce les obligations des maîtres d'ouvrages, en fixant des objectifs clairs de diminution des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre (GES) mais aussi de développement des énergies renouvelables.

L'université a prolongé jusqu'au 31 août 2019 les marchés existants et a confié après consultation une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à un groupement composé de la société HEXA INGENIERIE et du cabinet OCTANT avocats afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de son futur marché d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude sanitaire et de climatisation et plus globalement pour proposer des solutions pour réduire les consommations d'eau, de gaz et d'électricité.

Plusieurs objectifs affichés (liste non exhaustive) :

- S'intégrer dans le dispositif de la loi de transition énergétique
- Intégrer en plus de la performance globale des installations, une réflexion sur les aspects patrimoniaux et notamment la rénovation et/ou restauration thermique de certains bâtiments.
- Améliorer la performance énergétique globale (eau, gaz, électricité).
- Rechercher une optimisation globale de la maintenance et de l'exploitation.
- Un axe fort de transparence et d'intéressement sur les enjeux de performance mais aussi sur la réalisation des prestations et le respect des clauses contractuelles (conditions de confort préservées, respect des températures contractuelles pour toute la durée des plages horaires fixées).
- Des enjeux en matière de développement durable (ENR ...)
- Une bonne adéquation entre les investissements portés par l'université (poste P6 du contrat) et l'ensemble des coûts de fonctionnement (P1, P2, P3, P9).

- Des outils permettant un suivi des prestations et une évaluation fiable et totale du marché.

La mission de l'AMO comporte 6 phases :

- Phase 1 : Analyse prospective pour faire évaluer le marché vers un marché global de performance énergétique.  
Etat des lieux et analyse de l'existant.
- Phase 2 : Propositions des solutions et des stratégies envisageables
- Phase 3 : Synthèse des options et choix du meilleur scénario.
- Phase 4 : Mise en œuvre de la procédure retenue
- Phase 5 : Mise en place et démarrage du nouveau marché.
- Phase 6 : Suivi et assistance pendant la première année du marché.

Une synthèse du travail effectué pour les trois premières phases a été présentée (**confère annexe 2**) aux membres du conseil d'administration le 6 juillet 2018 par l'assistant maître d'ouvrage et le président du comité de pilotage pour valider le scénario à prendre en compte pour la suite de la mission et, en particulier la mise en œuvre de la phase 4.

**Le scénario 5b (2,1 M€ TTC d'investissement (P6) en 2021 et 2022 et une option à lever avant 2023 de 1,3 M€ TTC) a été approuvé.**

Les différentes phases de la procédure de dialogue compétitif sont reprises à l'**annexe 1**.

## PROCEDURE DE DIALOGUE COMPETITIF

<b>12 octobre 2017</b>	Notification du marché d'assistance à maître d'ouvrage HEXA INGENIERIE/ OCTANT AVOCATS
<b>15 novembre 2017</b>	Comité de pilotage n° 1
<b>25 avril 2018</b>	Comité de pilotage n° 2
<b>11 juin 2018</b>	Comité de pilotage n° 3
<b>6 juillet 2018</b>	Délibération du conseil d'administration. Choix du Scenario et montant des investissements P6

### CANDIDATURES

<b>20 juillet 2018</b>	Publication de l'avis d'appel à candidatures.
<b>14 septembre 2018</b>	Remise des candidatures (réponses)

<b>21 septembre 2018</b>	Commission d'examen des candidatures
<b>21 septembre 2018</b>	Décision de choix des candidats
	Les trois sociétés candidates sont retenues pour participer au dialogue compétitif, à savoir :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupement <b>DALKIA</b></li> <li>- Groupement <b>IDEX</b></li> <li>- Société <b>ENGIE</b></li> </ul>

### OFFRES INITIALES

<b>03 octobre 2018</b>	Mise en ligne du dossier de consultation sur la plateforme des marchés de l'Etat.
<b>11 au 25 octobre 2018</b>	Visites des sites par les candidats
<b>28 novembre 2018</b>	Remises des offres initiales
<b>14, 15, 16 janvier 2019</b>	Auditions des candidats

### OFFRES INTERMEDIAIRES

<b>31 janvier 2019</b>	Mise en ligne des notes de cadrage, comptes rendus des auditions et dossiers de consultation pour les offres intermédiaires
<b>5 mars 2019</b>	Remise des offres intermédiaires
<b>1, 2, 3 avril 2019</b>	Auditions des candidats

### OFFRES FINALES

<b>10 mai 2019</b>	Mise en ligne des notes de cadrage et du dossier de consultation pour les offres intermédiaires.
<b>14 juin 2019</b>	Remise des offres finales
<b>2 juillet 2019</b>	Remise des prix P1 corrigés
<b>15 juin au 2 juillet 2019</b>	Analyse des offres
<b>3 juillet 2019</b>	Commission d'examen des offres
<b>5 juillet 2019</b>	Conseil d'administration
<b>5 juillet au 18 juillet 2019</b>	Période d'information des candidats non retenus
<b>19 juillet 2019</b>	<b>Notification du marché de performance énergétique</b>